



COMMUNE DU  
CERNEUX-PEQUIGNOT

## AVIS

### Crise énergétique – mesures mises en œuvre

Dans le cadre de la crise énergétique et des objectifs de réduction de consommation annoncés par la Confédération, le Conseil d'Etat a décidé de mettre en œuvre des mesures d'exemplarité avec les communes et d'inciter la population et les entreprises à suivre ses recommandations en matière d'économie d'énergie.

Le Conseil communal tient à faire preuve d'exemplarité et a décidé d'étendre la durée de l'extinction de l'éclairage public de 22h00 à 5h45 dès mi-octobre et de renoncer aux illuminations de Noël.

Le Conseil communal encourage également la population à suivre les recommandations cantonales, la collaboration de tous est nécessaire afin d'éviter la pénurie durant l'hiver à venir.

Le Conseil communal